

*Commission canadienne du blé—Loi*

il est peu probable qu'elle réussisse pour la graine de colza si elle a échoué dans le cas des autres produits. J'espère donc poser des questions au ministre en comité et, au nom des producteurs de graine de colza l'entendre expliciter certaines parties du bill.

● (2100)

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais indiquer, d'abord, que j'approuve le bill présenté par le ministre. Ce n'est peut-être pas la solution que tous souhaitent, et elle ne plaît peut-être qu'à quelques-uns, mais c'est au moins un effort en vue de satisfaire ceux qui, lors du plébiscite tenu chez les producteurs de graine de colza, se sont intéressés à la mise en commun de la graine de colza. Les représentants des sociétés de manutention des céréales m'ont indiqué en privé qu'ils envisageraient favorablement une mise en commun et, si suffisamment de gens s'y intéressaient, ce pourrait être un succès.

Nous n'avons que quatre ou cinq grandes sociétés de manutention des céréales dans l'Ouest du Canada, les trois syndicats, UGG, Cargills, une société privée du nom de Pattersons et deux autres. Par l'entremise de leurs associations, les céréaliculteurs contrôlent entre 75 et 80 p. 100 de tout le grain manutentionné dans l'Ouest. Puisqu'ils exercent un si grand contrôle, je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas, s'ils le souhaitent, établir un système de mise en commun volontaire. Je ne sais pas quelle en serait l'efficacité, parce que si les agriculteurs ne recourent qu'à un seul syndicat ou à la Commission canadienne du blé pour vendre leur graine de colza, la production pourra diminuer, de même que les ventes.

Le colza est cultivé un peu partout dans l'Ouest, et vendu sur le marché libre. En dépit des désavantages du marché libre, certains céréaliculteurs le préfèrent, y compris ceux qui comptent sur la Commission canadienne du blé pour vendre leur blé, leur orge et leur avoine. Ils reconnaissent, comme le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) l'a signalé, que la graine de colza représente une bien modeste partie de l'ensemble de la production mondiale de graines oléagineuses. La majeure partie des huiles végétales proviennent de la graine de soja, et les prix de l'huile de colza se comparent dans une certaine mesure à celui de l'huile de soja. Les graines de colza et de soja contiennent toutes deux de l'huile et une matière farineuse. Parfois le prix de l'huile est élevé, parfois celui de la farine. Le prix de ces graines semble parfois exorbitant; cela se produit quand les gens mettent en rapport le prix de l'huile de soja et le prix de la farine de colza, ou inversement. Certains pays tropicaux, dont la Malaisie, produisent l'huile de coco et l'huile de palme. Ces huiles concurrenceront peut-être fortement les huiles de colza et de soja. La plupart des plantations de palmiers à huile ont été financées avec des capitaux américains; aussi, les agriculteurs américains se demandent pourquoi leur argent sert à la production d'une huile qui fait concurrence à leur propre huile de soja. Au Brésil, de vastes étendues de terre servent à la culture du soja. Il est clair que le soja, à lui seul, n'a pas de marché. D'autre part, notre blé est très en demande.

Les députés ont déjà dit ce qu'il advenait des cours du blé lorsqu'il y avait un excédent de production. Les États-Unis et le Canada contrôlent environ 70 p. 100 des exportations mondiales de blé; il devrait être facile dans ces conditions de conclure un accord sur les matières premières. Mais l'expé-

[M. Nystrom.]

rience a démontré que ce genre d'accord ne fonctionne pas. Par exemple, la dernière fois que la Commission du blé a voulu protéger les prix de la production canadienne de blé, en 1968 ou 1969, nos concurrents ont fixé leur cours à deux ou trois cents de moins le boisseau et nous ont pris toutes nos commandes.

Personne n'a encore parlé, je crois, de la manière dont les cours sont fixés ou de la façon dont fonctionne le système d'information sur les prix. Actuellement, les prix sont fixés d'après la bourse des grains de Winnipeg, mais ces prix dépendent étroitement du marché du soja aux États-Unis. Mais, je le répète, les prix de la graine de colza et du soja ne sont pas interchangeable, ni obligatoirement comparables, car l'une est utilisée pour faire de l'huile, l'autre comme aliment. Si j'ai bien compris, le seul marché à terme pour la graine de colza est la bourse des grains de Winnipeg. Si la commercialisation de cette denrée devait cesser, à cause de l'insuffisance de la production commercialisée, le cours de la graine de colza risque fort de baisser.

D'autre part, nous n'aurions plus de système d'information sur les prix. La Commission canadienne du blé utilise le marché à terme du grain de Chicago, les marchés à terme de Kansas City et de Minneapolis pour connaître les cours. La Commission téléphone à peu près toutes les dix minutes à Chicago pour connaître les fluctuations du prix du blé puis elle établit son prix en conséquence. Le Canada a acquis une excellente réputation pour la qualité supérieure de son blé. Bien que la commercialisation du blé au niveau mondial évolue, les acheteurs préfèrent toujours notre blé de première qualité au blé rouge de printemps américain ou au blé australien. Notre blé est une des meilleures variétés de sa catégorie et il a une forte teneur en protéines.

A quoi ressemblent les cultivateurs de colza? D'après mon expérience personnelle, le cultivateur de colza est généralement une personne intéressée à essayer une nouvelle culture et à la vendre elle-même. Bien des agriculteurs se contentent de cultiver du blé, de l'expédier à l'éleveur, de laisser à la Commission du blé le soin de le vendre et de retourner cultiver la terre. Ceux qui cultivent du colza semblent être davantage intéressés à s'adonner à une culture particulière, à faire la récolte et à vendre eux-mêmes le produit de cette récolte. La culture du colza demande plus de travail que la culture du blé ou que celle des céréales secondaires qui est pratiquée dans les Prairies. Il faut apporter plus de soin à la récolte, il faut être plus circonspect dans l'utilisation des herbicides et fixer le prix de vente avec soin. Bien des cultivateurs prospères de ma région qui cultivent du colza et du lin trouvent que cela leur rapporte plus que la culture du blé ou des céréales secondaires dont les prix sont fixés par la Commission canadienne du blé.

Du fait même que l'on cultive normalement le blé sur des terres en jachère, cette culture devrait rapporter davantage à l'agriculteur que la culture des oléagineux qui se fait normalement après une autre récolte; par ailleurs, ils ne sont pas commercialisés par la Commission du blé. La culture des oléagineux devrait théoriquement être intéressante pour les agriculteurs sur le plan financier. Pourtant, les gens qui suivent les marchés ont pu constater que d'une manière générale, les fermiers qui cultivent des oléagineux gagnent davantage que s'ils vendaient du blé, de l'orge et de l'avoine. C'est important. Cela montre, en ce qui concerne les oléagineux, que le marché libre donne des recettes comparables aux prix que la